

## Terre de Données facilite enfin l'accès aux données publiques et permet aux collectivités et promoteurs de mieux prendre en compte les besoins de la population

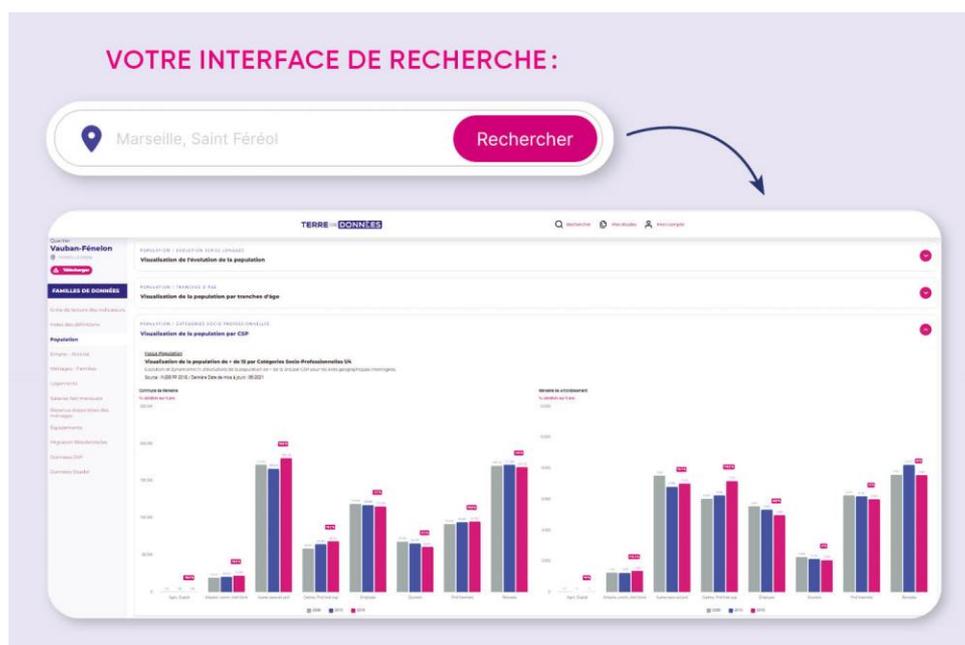
*Comment une collectivité peut-elle mieux connaître ses habitants pour s'assurer de déployer des politiques publiques et des équipements qui coïncident pleinement avec leurs besoins ?*

*Par quel biais un acteur immobilier peut-il apprécier le plus justement les caractéristiques d'un quartier ou d'une commune afin de dimensionner un programme immobilier à venir ?*

*Les multiples données publiques à disposition constituent une réponse, mais la diversité de sources, la complexité des formats et le suivi nécessaire pour accéder aux dernières mises à jour, en font des outils très coûteux, et extrêmement complexes à maîtriser. C'est dans la perspective de simplifier l'accès, la lecture et l'exploitation de ces données, que Terre de Données a été fondée en 2022.*

Terre de Données a développé *DataStudy*, un outil d'aide à la décision qui **collecte et agrège toutes les données publiques libres d'accès** (INSEE, Data Gouv, Anct, ministère de l'Intérieur, URSAAF, ministère de la Transition écologique...), puis **les nettoie et les restitue, en temps réel, de manière lisible et ergonomique** (datavisualisation & cartographie).

Cette présentation simple à lire et à s'appropriier (disponible sur la plateforme [www.terrededonnees.fr](http://www.terrededonnees.fr) et téléchargeable au format pdf) **offre aux collectivités<sup>1</sup> et aux acteurs immobiliers<sup>2</sup> une vision éco-socio-démographique et environnementale synthétique d'un territoire**. Elle leur permet **d'adapter et de dimensionner les politiques publiques, et d'étudier la faisabilité de projets** (équipement public/privé, aménagement urbain, programme immobilier, services...), afin d'en valoriser son utilité sociétale et ainsi son acceptabilité politique et citoyenne.



Les 10 familles de données concernent entre autres :

- la population : CSP, flux migratoires, tranches d'âge, indice de vieillissement, typologies de famille, nombre d'enfants, salaires et revenus, CDD/CDI ... ;
- le logement : nombre et typologies, statuts d'occupation, prix, nombre de permis de construire, nombre de ventes... ;
- le tissu économique : typologies et taille des acteurs économiques, taux d'emploi...

Elles couvrent **toutes les communes de France** (y compris en DROM-COM) et livrent une lecture **à l'échelle de l'EPCI** (établissement public de coopération intercommunale), **de la commune, de l'arrondissement et du quartier** (IRIS).

Cette vision fournit un socle d'informations fiables pour penser les grands enjeux des territoires : *Comment est peuplé mon territoire ? De quelles infrastructures disposent les habitants ? Comment est structuré le parc de logements ? Qui sont les habitants qui emménagent dans mon territoire ?...*

Les collectivités (direction générale des services, cabinets, services urbanisme...) peuvent entre autres :

- bâtir un projet ou une stratégie d'aménagement urbain répondant aux besoins des administrés et aux enjeux du territoire ;
- déterminer le lieu d'implantation et anticiper le dimensionnement d'équipements publics ou privés ;
- concevoir une stratégie en matière de logement social et rédiger leur rapport triennal SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ;
- préparer un projet de smart city ;
- satisfaire à l'engagement de transparence en matière de données ;
- répondre à l'obligation légale de production du rapport d'Analyse des besoins sociaux ;
- communiquer auprès des administrés pour les informer des actions menées par la collectivité.

Les promoteurs immobiliers peuvent entre autres :

- appréhender dans le détail les enjeux d'une collectivité ;
- concevoir des programmes adaptés à ses besoins ainsi qu'à ceux de ses habitants, tant sur la programmation que sur les usages ;
- définir la typologie et la gamme de prix des biens ;
- mieux sécuriser les comités d'engagement ;
- préparer des concertations plus efficaces ;
- renforcer l'acceptabilité politique et citoyenne des projets.

Terre de Données, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 150 000€ en 2023, a d'ores et déjà une cinquantaine de clients.

<sup>1</sup>Tarif sur la base de la taille de la collectivité.

Exemple pour une commune de moins de 5 000 habitants : 400 € de droit d'accès la première année, et 50€ par mois d'abonnement.

Exemple pour une commune entre 5 000 et 10 000 habitants : 1 000€ de droit d'accès la première année, et 300€ par mois d'abonnement.

<sup>2</sup>Tarif défini en fonction du projet.

Exemple pour un acteur immobilier ayant un projet de promotion : 500€ HT par étude.

Exemple pour un acteur immobilier ayant plusieurs projets de promotion : 4 500 € HT pour 10 études.

**À propos de Terre de Données :**

Fondée, à Marseille en 2021, par Alexandre Contencin et Julien Cresp, Terre de Données est une start-up spécialisée dans l'open data territoriale qui s'adresse aux collectivités et promoteurs immobiliers.

Avec son outil d'aide à la décision, DataStudy, Terre de Données offre un accès ultra-simplifié, en un seul point d'accès, à toutes les data éco-socio-démographiques publiques disponibles (caractéristiques des logements, de la population, du tissu économique et environnementales).

Une fois agrégées et restituées dans un format simple à lire et à analyser, ces données offrent une connaissance plus fine d'un territoire et de sa population, qui permet aux collectivités d'élaborer des politiques publiques plus efficaces et aux promoteurs de concevoir des programmes pertinents, pour *in fine*, un meilleur service rendu aux citoyens.

Terre de Données, qui offre un accès aux données de toutes les communes de France, a déjà une cinquantaine de clients et a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 150 000€.

---

### **Contact presse – Galivel & Associés**

Marie-Caroline Cardé / Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63  
galivel@galivel.com – www.galivel.com